université
lumière
lyon 2

Arrêté N°2025-317

La Présidente de l'Université Lyon 2,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et R335-5,
Vu le Code du travail, et notamment les articles L6411-1, L6412-3, R6412-1 à -6, D6412-6 et suivant.

Arrête :

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au diplôme de **MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE - MANAGEMENT PUBLIC** est constitué conformément au tableau joint au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 12/06/2025

ACADÉMIE DE LYON · ACADÉMIE DE LYON · ACADÉMIE DE LYON · université lumière lyon 2

La Présidente,
Isabelle Von Bueltzingsloewen

Service Commun de Formation Continue
Campus Berges du Rhône
86 rue Pasteur – F69365 Lyon cedex 07
Cellule VAE : 04 78 69 73 99, vae@univ-lyon2.fr

université
Lumière
Lyon 2

COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Année universitaire 2024/2025

MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE - MANAGEMENT PUBLIC

	Nom, prénom	Qualité :
Président du jury	NICOUD Marie - Odile	mcf
Enseignant-chercheur	DEVILLERS Hugo	mcf
Professionnel	NEMOZ-RAJOT Hervé	Consultant coach en management public

Service Commun de Formation Continue
Campus Berges du Rhône
86 rue Pasteur – F69365 Lyon cedex 07
Cellule VAE : 04 78 69 73 99, vae@univ-lyon2.fr